



## ATTESTATION

**Je soussigné, Maître Matthieu DE SAINT MARC Notaire Associé de l'office dont est titulaire la société par actions simplifiée dénommée « Monceau Notaires, notaires associés » titulaire d'un office notarial, dont le siège est à PARIS (17<sup>ème</sup> arrondissement), 70 Boulevard de Courcelles,**

Dépositaire des fonds versés en vue de la création de la Société par actions simplifiée dénommée **67 MANDEL**, en cours de formation, ayant son siège social à PARIS 4<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT (75004), 16 Boulevard Morland, en cours d'identification au SIREN et en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de PARIS, pour un capital social de 1.000,00 euros.

Constate :

- Que les fonds provenant de l'apport en numéraire représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital social ont été déposés dans un compte ouvert au nom de la société et correspondent à un montant de mille euros (1 000,00 eur) ;
- La réalité des souscriptions ainsi que la concordance entre les versements et les sommes indiqués sur la liste des souscripteurs annexée.

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,  
Le QUATORZE OCTOBRE,**



**Maître Matthieu DE SAINT MARC**

**70 Boulevard de Courcelles – PARIS 75017 Tél : + 33 (0)1 56 90 68 00 – Fax : + 33 (0)1 56 90 05 05**

**monceanotaires@paris.notaires.fr - [www.monceau-notaires.fr](http://www.monceau-notaires.fr)**

Société par Actions Simplifiée Titulaire d'un Office Notarial - RCS PARIS 308 598 473

Successeurs de Maîtres Chardonnet - Airault - Dousset - Lejeune

Métro : Courcelles ou Monceau (ligne 2)

Bus : arrêt Monceau (ligne 30) arrêt Courcelles (ligne 84)

Parking à l'étude.

**LISTE DES SOUSCRIPTEURS**  
**SAS 67 MANDEL**

1) Apport de la société dénommée **BELLEVILLE INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 euros, ayant son siège social au 16 Boulevard Morland, 75004 Paris, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 849 481 437.....**MILLE EUROS (1.000,00 EUR)**